

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 4 juillet 2022 à 19 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine-Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Madame Noëlla Daraiche, conseillère
Monsieur Albin Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller
Monsieur Jean-François Synnnett, conseiller
Madame Anna-Kim Fournier, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2022-07-972

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

- 1) Ouverture de la séance et constatation du quorum
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour ®
- 3) Adoption du procès-verbal du 6 juin 2022 ®
- 4) Acceptation des déboursés de juin 2022 ®
- 5) Acceptation des comptes à payer ®
- 6) Adoption des états financiers au 31/12/2021 ®
- 7) Emploi été 2022 ®
- 8) Demande au FAIR ®
- 9) Soumission Électropage ®
- 10) Achat radeau de sauvetage ®
- 11) Renouvellement assurance du bateau ®
- 12) Suivi budgétaire au 30-06-2022
- 13) Renouvellement emprunt à la caisse ®
- 14) Suivi du maire et des conseillers
- 15) Correspondance
- 16) Varia
- 17) Période de questions
- 18) Levée de la séance ®

2022-07-973

Adoption du procès-verbal du 6 juin 2022

Il est proposé par Jean-François Synnnett et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal du 6 juin 2022 soit adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

2022-07-974

Acceptation des déboursés de juin 2022

Il est proposé par Anna-Kim Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;
Que les déboursés de juin 2022 soient adoptés tels que présentés.

2022-07-975

Acceptation des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 juin 2022; en conséquence, après discussion, il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents; QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 96 336,60 \$ et que le secrétaire-trésorier procède à l'émission des chèques.

2022-07-976

Emploi été 2022

Considérant que la municipalité a été acceptée pour un emploi subventionné au programme fédéral Emploi été 2022;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement d'accepter la candidature de Philip Poitras pour combler le poste.

Demandes au FAIR

2022-07-977

Volet 2

Considérant la dévitalisation de la municipalité dans les cinq premières au Québec;

Considérant la présence d'infrastructures de développement récréotouristique appartenant à la municipalité et en voie de lui appartenir;

Considérant la présence de lieux naturels à haut potentiel;

Considérant le potentiel de développement économique sur le territoire de la municipalité;

Considérant la volonté du conseil municipal de lutter et renverser cette courbe de dévitalisation du milieu;

Considérant que l'économie est notre cheval de bataille;

Il est proposé par Anna-Kim Fournier et résolu unanimement que la municipalité présente une demande d'aide financière au Fonds régional et ruralité volet 2 afin de réaliser l'étude de préfaisabilité du projet expérience immersive sur l'histoire de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, sur le site du phare.

2022-07-978

Volet 4

Considérant le potentiel de développement économique sur le territoire de la municipalité;

Considérant la volonté du conseil municipal de lutter et renverser cette courbe de dévitalisation du milieu;

Considérant que l'économie est notre cheval de bataille;

Considérant que le bateau Cap-à-L'Ours est un produit d'appel qui permettra d'améliorer la rétention touristique sur le territoire;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement que la municipalité présente une demande d'aide financière au Fonds régional et ruralité volet 4 afin de financer la première année d'opération du bateau et d'en assurer une certaine rentabilité et pérennité.

2022-07-979

Soumission Électropage

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition du garage de Manche-d'Épée;

Considérant que certains travaux électriques sont nécessaire;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Électropage au montant de 2800\$ plus taxes.

2022-07-980 Achat radeau de sauvetage

Considérant que le radeau de sauvetage existant à bord du bateau Cap-à-L'Ours est désuet et que nous avons l'obligation de posséder un tel équipement.

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement que la municipalité accepte l'achat du radeau de sauvetage au montant de 7760.81\$ taxes comprises chez Centre de sécurité marine Inc.

2022-07-981 Renouvellement assurance du bateau

Considérant que l'assurance du bateau est à renouveler;

Il est proposé par Noëlla Daraiche et résolu unanimement d'accepter le renouvellement au montant de 4250\$ de Lussier.

Suivi budgétaire au 30-06-2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait état de l'avancement du budget par rapport aux dépenses au 30 juin 2022. En général, le budget est respecté, quelques dépenses supplémentaires se sont ajoutées, mais dans l'ensemble nous nous dirigeons vers un budget équilibré.

2022-07-982 Renouvellement emprunt à la caisse

Considérant le prêt à renouveler à la caisse Desjardins de Mer et Montagnes au montant de 60 576,38 \$;

Considérant que le solde est inférieur au montant maximum permis par la loi pour éviter le processus d'appel d'offres;

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu unanimement d'accepter l'offre de Desjardins au taux de 5,49 % et que le directeur général Vital Côté soit autorisé à signer les documents s'y rattachant.

2022-07-983 Béton Provincial

Considérant la rupture de service pour la vente de béton dans la région;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement de sensibiliser l'entreprise Béton Provincial sur l'importance que le béton soit disponible, compte tenu du développement domicilié qui est en train de voir le jour sur le territoire.

Suivi du Maire et des conseillers

Le Maire et les conseillers font état de leurs dossiers respectifs.

Correspondance

Le Maire Joël Côté fait lecture des diverses correspondances.

Varia

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance.

2022-07-984

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 20 h.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté, maire

Vital Côté, directeur général